

Morbihan. Les Finances publiques « au plus près du particulier »



Claude Girault, administrateur général des Finances publiques, directeur du Morbihan a présenté ses propositions d'implantation des Points de contact de proximité dans le département. Un plan soumis à accord du ministre du Budget. | OUEST-FRANCE

[Ouest-France](#) Patrick CROGUENNEC. Publié le 10/10/2019 à 20h00

Trente et un lieux de service répartis dans le Morbihan, des emplois renforcés à Ploërmel et Pontivy... Le projet de « géographie revisitée » voulu par le ministre du Budget, Gérard Darmanin, prend forme dans le Morbihan.

Les vertus de la concertation

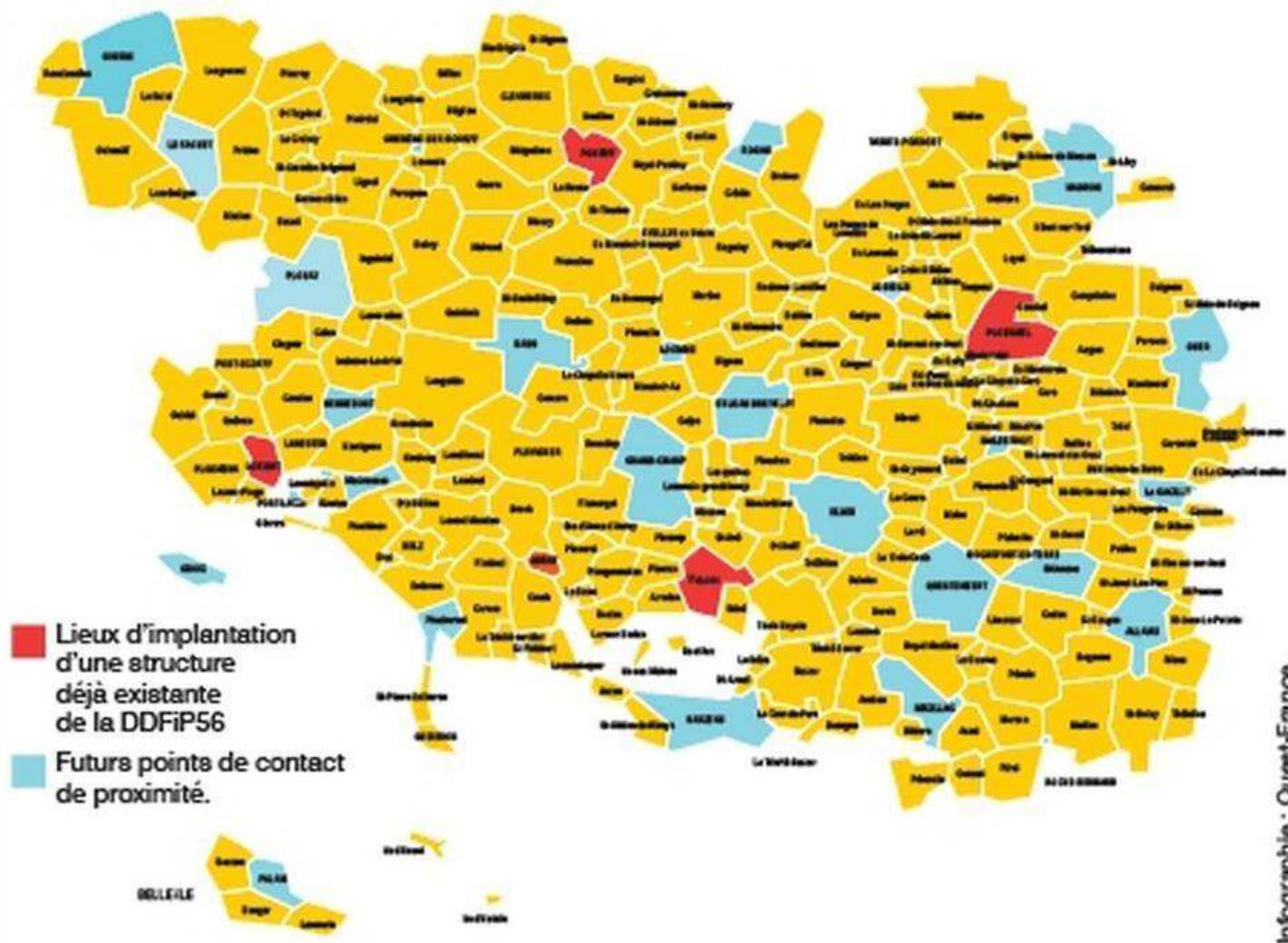
Depuis le mois de juin, Claude Girault, administrateur général des Finances publiques a participé à près de trente-cinq réunions avec les élus du territoire afin d'expliquer la réforme voulue par le ministre du Budget, Gérard Darmanin. Les services des Finances publiques sont aujourd'hui implantés dans des locaux existants, dans cinq villes (Vannes, Lorient, Ploërmel, Auray et Pontivy). Dix-huit points de contact de proximité étaient prévus dans le nouveau réseau qui doit voir le jour progressivement jusqu'en 2023. « **Les échanges ont permis de faire évoluer le projet en créant huit points supplémentaires. Il s'agit d'Elven, Grand-Champ, Groix Malansac, La Gacilly, Le Faouët, Merlevenez et Saint-Jean-Brévelay.** » Ce projet de nouveau réseau de proximité des Finances publiques dans le Morbihan sera proposé en novembre aux services du ministre du Budget pour validation.

Point de contact de proximité : kezako ?

Le point de contact de proximité est en fait un lieu où l'utilisateur entre en contact directement avec des agents des Finances publiques. Ceux-ci sont installés dans des maisons France services, des maisons de service au public

ou des mairies. Une présence qui peut aller d'une demi-journée, tous les quinze jours, à plusieurs fois par semaine. « Il est clair qu'il y aura une adaptation de nos moyens aux réalités du terrain. Au démarrage, je préfère que l'on voie large, quitte à réduire ensuite, assure Claude Girault. La présence des agents pourra être accentuée à certaines périodes de l'année comme lors des paiements des impôts. » À noter que le ministère du Budget a pris l'engagement de pérenniser les structures qui seront mises en place au moins jusqu'en 2026.

Le nouveau réseau de proximité des Finances Publiques en 2023



Le nouveau réseau des Finances publiques en projet dans le Morbihan. | OUEST-FRANCE

Réponse à presque tout

Si des sujets particulièrement compliqués se font jour, cela pourra à la marge se régler par une visio-conférence avec une personne-ressource. Par ailleurs, « 20 à 50 % des demandes de rendez-vous trouvent une réponse grâce à un appel téléphonique. Il est donc prévu, lors d'une prise de rendez-vous, qu'il y ait un contre-appel pour tenter d'apporter la réponse oralement sans que la personne ait à se déplacer. » Sur ce point, la création d'un centre d'appels est annoncée pour 2020. « Pour autant, si l'utilisateur préfère un contact

physique avec un agent, pas de soucis. Rien ne lui sera imposé. »

Pontivy et Ploërmel renforcés

En parallèle des points de contact de proximité, les Finances publiques renforceront leur présence à Ploërmel et Pontivy. Dans la première ville, un important service foncier qui gère la taxe foncière, la taxe d'habitation sur les résidences secondaires (qui ne disparaîtra pas), et l'impôt foncier pour les entreprises (qui ne disparaîtra pas non plus) sera transféré. Tout comme la trésorerie du groupement hospitalier de territoire de Vannes. Ce qui fera passer les effectifs localement de 40 agents à près de 80. À Pontivy, arriveront le service des impôts aux particuliers pour le nord du département et un important service de gestion comptable. Les agents passeront de 50 à près de 70.

Auray, un point d'équilibre

Les élus ont souligné le rôle de la ville d'Auray, « **nécessaire point d'équilibre entre les deux grandes villes que sont Lorient et Vannes. Le maintien des services permettra de désengorger Vannes et Lorient en répondant aux besoins de ce territoire.** » En revanche, un déplacement du site – soit en centre-ville, soit près de la gare – est acquis, le bâtiment étant inaccessible aux personnes à mobilité réduite.